UNE LETTRE DU GÉNÉRAL DRUDDE

En réponse à la lettre que lui a envoyée le 1er décembre la Fraternelle Coloniale des armées de terre et de mer, réunie en assemblée générale, le général Drudde, commandant en chef du corps dé débarquement de Casablanca, a répondu par la lettre suivante :

« Casablanca, 12 décembre 1907.

» *M. Girry, vice-président de la Fraternelle Coloniale des armées de terre et de mer, 50, boulevard de Strasbourg, Roubaix.*

» Monsieur le président,

» Je vous prie de vouloir bien transmettre tous mes remerciements aux membres de la Fraternelle Coloniale des armées de terre et de mer, pour l'ordre du jour flatteur qu'ils ont voté en faveur des troupes de débarquement.

» Tous ici, officiers et soldats, nous sommes très sensibles aux témoignages de sympathie de nos concitoyens.

» Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de ma haute considération.

» Signé : DRUDDE. »

Mort foudroyante d'une mère de famille

Voici une infortune exceptionnelle bien digne de susciter la pitié des cœurs généreux. Il s'agit de la mort subite d'une mère de famille, qui laisse orphelines, cinq fillettes en bas âge.

Au numéro 2 de la cour Demeester, située à l'extrémité de la rue Daubenton, demeurait une ménagère, née Valérie Hinjon, dont le mari, M. Lambert, est domestique chez M. Loucheur, commerçant, Grande-Rue. Elle était mère de cinq enfants : Rosa, 13 ans, Marie-Louise 11, Madeleine 5, Alphonsine 2 et Jeanne 19 mois.

Jeudi vers cinq heures de l'après-midi, l'infortunée était occupée à laver le plancher d'une chambre à l'étage, tandis que dans une pièce voisine, la petite Marie-Louise, endormait sa sœur Jeanne, et que les autres fillettes jouaient au rez-de-chaussée. Soudain, Marie-Louise entendit le bruit du balai tombant sur le plancher, et courut vers sa mère. Elle la trouva étendue sans vie sur le dos au milieu de la chambre.

La pauvre enfant poussant des cris de détresse, descendit en toute hâte dans la cour, appelant les voisines. On s'empressa autour de la mère qui râlait, on lui prodigua des soins ; rien n'y fit, elle expira après quelques minutes sans avoir prononcé la moindre parole. M. le docteur Ballenghien qui a constaté le décès, l'a attribué aux suites d'une affection cardiaque.

Ces événement a produit dans le quartier la plus vive émotion. Les funérailles de Mme Lambert, qui était âgée de 39 ans, auront lieu samedi à trois heures de l'après-midi, en l'église du Sacré Cœur.

Mgr BERTEAUX CHEZ LES RELIGIEUSES EXPULSÉES. — Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin, a voulu faire partager aux religieuses exilées de sa paroisse, les douces émotions que tout Roubaix avait ressenties à l'occasion de son jubilé. C'est ainsi qu'il s'est rendu, jeudi, au pensionnat des Sœurs de la Sagesse, à Tournai. Après avoir fait le tour du parc, Mgr Berteaux est allé à la chapelle, pour le chant du « Magnificat ». Dans quelques mots émus, il a dit son bonheur de se retrouver au pied de cet autel où tant de fois il a célébré la Sainte-Messe.

Puis, une fête intime a réuni dans la salle des fêtes, les parents des élèves qui avaient voulu accompagner leur pasteur dans sa visite aux pauvres exilées. Le programme de la séance était des plus variés et chaque morceau a été parfaitement exécuté. On y sentait de délicates allusions au zèle infatigable et persévérant de Mgr Berteaux. Sa grande assiduité au pèlerinage de Lourdes était rappelée gracieusement dans un tableau vivant représentant l'apparition de la Vierge. Un compliment de circonstance a terminé cette fête toute intime qui procura de douces émotions au vénéré jubilaire.

Mgr Berteaux avait salué en passant les Dames de la Sainte-Union à Templeuve, il s'arrêta au retour chez les Sœurs Carmélites de Pecq, et chez les Religieuses d'Estaimpuis.

—— Mgr Berteaux fera aux membres du Cercle de la « Concorde » l'honneur d'une visite, dimanche prochain, 29 décembre, à 6 heures trois quarts très précises du soir.

LA SITUATION DES FILS DE BELGES DE LA CLASSE 1904. — On nous communique l'avis suivant :

« Le Comité rappelle aux intéressés qu'il se réunira le samedi 28 courant, à huit heures un quart précises du soir, chez M. Dominique Rousseau, rue de l'Alouette. Il compte formellement sur la présence des intéressés, car au cours de cette réunion, il sera donné communication d'une dépêche importante venant de Paris, répondant à la réclamation des jeunes gens non libérés.

» Le président : Laporte. »

LES ŒUVRES POPULAIRES DE LA PAROISSE SAINT-SÉPULCRE organisent pour dimanche prochain, à quatre heures et demie, une fête en l'honneur de M. l'abbé Debaeker, curé de la paroisse, récemment nommé chanoine honoraire de Cambrai. Cette fête aura lieu à la Maison Saint-Louis 71, rue Descartes. Le programme en sera assuré par les excellents artistes de l'I. P.

L'entrée en sera libre et gratuite. Pour faire retenir ses places à l'avance, on peut s'adresser à la Maison Saint-Louis 71, rue Descartes.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRÊT DU COUCHAGE. — Le Comité nous prie d'informer ses généreux souscripteurs annuels, qu'à cause d'un retard imprévu et involontaire dans la confection des reçus 1907-1908, ils ne seront présentés par la Banque Régionale, que du 5 au 10 janvier 1908, il les prie de leur réserver bon accueil.

UNE RÉUNION DE PINCHONNEUX. — C'est dimanche prochain, à trois heures, qu'aura lieu chez M. Praxille Calonne, rue Turgot, 14, la réunion de pinchonneux, que nous avons annoncée. L'assemblée décidera les démarches qui devront être faites pour améliorer la situation des pinchonneux de la région.

UNE RIXE A COUPS DE COURDIN. — Vendredi matin, a été admis à l'Hôtel Dieu, un marchand de journaux, M. Jules Cuvelier, 32 ans, qui portait à la tête plusieurs plaies contuses par écrasement du cuir chevelu provenant, dit-il, de coups reçus au cours d'une rixe, il y a plusieurs jours déjà. M. Cuvelier déclare avoir été blessé dans les circonstances suivantes :

Il avait vendu des journaux jusque 9 heures et demie du soir, sous le pont du Laboureur, quand il songea à regagner son domicile, rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis, 10. Au moment où il longeait le quai de Cherbourg, se dirigeant vers le boulevard Gambetta, trois individus l'auraient assailli dans l'intention de lui prendre son argent. Il réussi, pourtant, à se dégager, alors que l'un des agresseurs, le menaçait d'un couteau.

De retour chez lui, M. Cuvelier s'arma d'un bâton et se mit à la recherche de ses adversaires. Il en rencontra deux rue des Longues-Haies, près du Mont-de-Piété. La vue seule du bâton suffit, paraît-il, pour les mettre en fuite, mais le colporteur les poursuivit, et les rejoignit à l'angle des rues de la Gare et de l'Hospice. Une rixe à coups de gourdin s'engagea alors, l'un des adversaires étant également armé d'une matraque, et deux blessés tombèrent ensanglantés sur le trottoir. Mais un seul, Cuvelier, se rendit, assure-t-il, au poste central de police. Invité à porter plainte à un commissaire, le blessé n'a plus donné signe de vie jusqu'au jour où M. le docteur Dubar, appelé à lui donné des soins, jugea nécessaire, en raison du gonflement de la tête, son admission à l'Hôtel-Dieu. Son état est relativement satisfaisant.

LA DISPARITION DE L'HOTEL DES VENTES. — On nous prie de faire remarquer, à l'occasion de l'article consacré, hier, à cette question, que les trois immeubles portant les numéros 3, 5 et 5 bis de la rue Neuve, ont été rachetés aussitôt après la convention intervenue entre la Ville et les Hospices, par M. Sémoff, photographe, à qui appartient, depuis lors, le droit au bail emphytéotique. Ce dernier va faire démolir incessamment et la Ville ne prendra possession du terrain que le 28 février prochain, à l'expiration du bail.

La disparition de ces immeubles a obligé M. Sémoff à transférer ses ateliers au numéro 10 de la rue du Vieil-Abreuvoir.

PIANOS. — Location d'excellents pianos à partir de 5 francs par mois. Maison **SCREPEL,** 138, bis, Grande-Rue, Roubaix. 655-5

LES VOLS SUR LES VOITURES. — Le coursier de l'épicerie de M. Louis Lecomte, place de la Liberté, 26, avait, hier vers six heures du soir, vis-à-vis de la porte du magasin, chargé sa baladeuse de marchandises qu'il se disposait à porter à domicile. Au moment du départ, le domestique s'aperçut qu'on venait de dérober sur sa voiturette, pendant une courte absence, un panier recouvert d'une toile et renfermant divers articles d'épicerie pour une valeur de sept francs.

Personne n'a vu fuir le malfaiteur qui est totalement inconnu.

AGRÉABLE SURPRISE. — Les fêtes sont l'occasion de cadeaux, et, à l'approche du Nouvel An, l'*Epicerie Centrale*, 1, rue St-Georges, — excellente initiative — a eu l'heureuse idée d'offrir de jolis et gracieux souvenirs à tout acheteur de 250 grammes de café Labrador. N'hésitez donc pas à profiter du charmant cadeau que cette maison veut vous remettre 39691d

ACTE DE PROBITÉ. — Une fillette de treize ans, Gabrielle Englebert, demeurant rue de l'Epeule, cour Laureys, 2, a trouvé vendredi à midi, rue de l'Alouette, une montre de dame en argent, qu'elle s'est empressée de porter au commissariat du 1er arrondissement.

HALLE FLIPO. — Arrivage : 4.000 kilos chocolat extra. Véritable occasion à 1 fr. 25 la livre. 39666d

LA SOCIÉTÉ AMICALE DES CHAUFFEURS-CONDUCTEURS DE MACHINES vient de tenir une réunion, en son local, 87, Grande-Rue, sous la présidence de M. Bourguignon. Au cours de cette assemblée, il a été procédé au renouvellement de la Commission, dont le mandat est expiré. Tous les membres sortants ont été réélus, ainsi que M. Rémy Vanoverveldo comme vice-président. Il a été décidé, en outre, que la Commission se réunirait au local, dimanche, 29 décembre, à onze heures du matin.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un toupieur de MM. Louis Derville et fils, entrepreneurs, M. Eugène Nyckès, 29 ans, rue des Anges, 87, qui travaillait une pièce de bois a été blessé à l'index gauche par un coup de toupie. Douze jours de repos. Docteur Derville. — Dans l'atelier de M. Alfred Planquart, entrepreneur, un serrurier, M. Georges Kints, 16 ans, rue de l'Avenir 18, à Croix, a été blessé au médius de la main gauche par le bras d'une poinçonneuse. Douze jours de repos. Docteur Desrousseaux. — Un défourneur de briques de M. Auguste Pennel, entrepreneur, M. Henri Gilmé, 25 ans, rue de Lannoy, 470, a été blessé au poignet gauche par la chute d'une brique. Quatre semaines de repos. Docteur Lepers. — Dans l'atelier d'ébénisterie de M. Henri Verhaeghe, place de la Liberté, 4, M. Gustave Devos, 28 ans, rue Labauverie, 2, à Mouscron, a été blessé à l'œil gauche par un morceau de bois. Dix jours de repos. Docteur Delecœuillerie.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort à l'âge de 37 ans, de Monsieur Narcisse-Paul Rouzé, décédé à Roubaix, le 26 décembre 1907. Ses funérailles auront lieu le lundi 30 décembre, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

OBIT DU SAMEDI 28 DÉCEMBRE. — Mme Alphonse Watine, née Eugénie Lorthiois, dix heures, église Saint-Martin.

CROIX

CONTRE LES BOUCHERS. — Les bouchers de Croix persistant à ne pas payer l'abonnement forfaitaire, l'administration municipale, de concert avec la préfecture, va prendre les mesures de rigueur contre les récalcitrants. Les arrêtés seront publiés d'ici peu.

A LA CHORALE LÉON XIII. — Le banquet de la Chorale Léon XIII aura lieu dimanche prochain, à une heure, dans la salle du patronage Léon XIII, sous la présidence de M. l'abbé Declerck, curé de la paroisse.

UNE CHUTE DE TROIS MÈTRES. — Jeudi soir, M. Louis Pellegrin, 17 ans, cordonnier, rue de la Fontaine, était monté au grenier pour chercher du bois. Trompé par l'obscurité, il manqua le pied, fit un faux pas et dégringola d'une hauteur de trois mètres environ. Dans sa chute, il s'est légèrement blessé à la tête et s'est fait de fortes contusions par tout le corps. Le docteur Barroyer lui a prodigué les soins nécessaires.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Masurel et Caen, M. Léon Duthoit, 17 ans, 47, rue de la Duquenière, à Croix, a glissé dans le séchoir, est tombé sur un crochet en fer et s'est déchiré la partie postérieure et inférieure de la cuisse gauche. 12 jours de repos. Docteur Demoulin. —— A l'imprimerie Lefebvre et Nisse, rue de la Gare, un apprenti, Jules Demeulenaere, 14 ans, demeurant à Croix, 488, rue des Ogiers, s'est écrasé les phalangettes du médius et de l'annulaire gauche avec un rouleau. 8 jours de repos. Docteur Demoulin. —— Au peignage Holden, M. Auguste Vandenberghe, 67 ans, Grand Place, à Croix, s'est fait une forte contusion à la main droite en manipulant une pelle.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Aux chantiers de la Filature du Nord, M. Camille Camptelaire, 32 ans, manœuvre de maçon, au service de MM. Monnoyer, a fait une chute et s'est contusionné l'index gauche. 12 jours de repos. Docteur Butin.

LANNOY

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature de M. Parent-Monfort, une fileuse, Mlle Marie Caudron, 24 ans, demeurant rue Vallon, à Wattrelos, s'est coupée à la main droite, par suite d'un choc contre une platine de métier. Dix jours de repos ; docteur Caudmont.

FOREST

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Maréchaux, d'Ascq, a obtenu la fourniture du charbon aux pauvres, pour l'année 1908, moyennant un rabais de 2 % sur le prix prévu.

En ce qui concerne le pain, et pour la même durée, le marché est échu à M. Jules Thieffry au prix de 0 fr. 58 le pain de quatre livres.

HEM

LES FUNÉRAILLES DU COMMANDANT DES POMPIERS. — Vendredi matin, ont eu lieu les funérailles de M. Louis Gauquié, commandant de la Compagnie des pompiers. La levée du corps a eu lieu, à neuf heures un quart, au domicile du défunt, par le clergé de la paroisse. Une superbe couronne avait été offerte par les collègues du défunt. Après la messe, célébrée par M. l'abbé Pollet, curé, qui a donné l'absoute, le corps a été transporté au cimetière communal, pour être inhumé dans le caveau de la famille. Dans l'assistance, qui était considérable, on remarquait la section des pompiers en uniforme. Devant la tombe, M. Henri Carette, conseiller municipal et membre de la Compagnie des pompiers, a prononcé le discours suivant, qui a fort ému les assistants :

« Mesdames, Messieurs, au nom de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de la commune d'Hem et en mon nom personnel, je viens apporter au commandant Gauquié, l'hommage de notre reconnaissance pour les services qu'il a rendus parmi nous. Qu'il me soit permis de rappeler brièvement ses états de service. Né dans cette commune, le 17 octobre 1831, il entra bien jeune au corps des sapeurs-pompiers, où les aptitudes acquises par son métier et son dévouement ne tardèrent pas à le mettre en vue et à le faire choisir comme commandant. Pendant quarante ans, il conserva ses fonctions, montrant à tous l'exemple de l'abnégation et du courage, chaque fois qu'un sinistre éclatait dans un endroit quelconque de la commune. Nous perdons en lui un chef qui laissera parmi nous le meilleur souvenir. En cette pénible circonstance, nous ne voulons pas raviver la douleur de la famille en parlant de M. Gauquié comme homme privé. Il est cependant de notre devoir de dire qu'il fut un bon camarade et un bon citoyen, et qu'il emporte dans la tombe l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Au nom de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, *je remercie toutes les personnes qui nous ont* fait l'honneur de se joindre à nous pour accompagner notre chef défunt à sa dernière demeure. Commandant, je vous salue une dernière fois, adieu ! »

La cérémonie a pris fin à onze heures.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Alfred Olivier, 37 ans, chauffeur-conducteur, au service de M. Emile Declercq, brasseur, a glissé et s'est contusionné à la face externe du genou gauche contre un chantier en portant une rondelle de bière. Huit jours de repos ; docteur Coubronne.

WILLEMS

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — L'adjudication des fournitures nécessaires au fonctionnement du Bureau de bienfaisance a eu lieu jeudi soir, à sept heures et demie, à la Mairie, sous la présidence de M. Désiré Delattre, maire, assisté des membres de l'administration. Le pain nécessite une dépense approximative de 1200 fr. par an. Ont soumissionné : MM. Rémy Puvion avec un rabais de 0 fr. 065 au k. ; Pierre Vandendriessche, 0 fr. 065 au k. ; Charles Viart, 0,045 au k. A l'extinction des feux, l'adjudication a été continuée. M. Pierre Vandendriessche ayant consenti un rabais de 0 fr. 0651 a été déclaré adjudicataire. Le charbon a été adjugé à M. Jules Delsalle, seul soumissionnaire, au prix de 2 fr. 80 les 100 kilogrammes.

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS Saint-Martin, tiendra son assemblée trimestrielle dimanche soir, à la Maison de Commerce, sur la Place.

POUR LES ENFANTS QUI AIMENT LA LECTURE

Le Journal de Roubaix *met en vente, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An :*

Un choix de

VOLUMES ILLUSTRÉS

richement reliés :

Un trio d'amis, par Eudoxie Dupuis	6 50
Orgueilleuse, par Emile Oech	8 00
La Roulotte, par Augusta Latouche	4 50
Entre chien et loups, par Mme Elise Okrendt	8 00
Automobile enchantée, par Quichon	6 00
Les deux tigres, par Emilio Salgari	8 00
La petite Colonnelle, par G. Trémisot	6 50
Le Mystère du Manoir, par M. de Fonseca	3 50
Deux enfants sous la Révolution, 1789-1797, par Paul de Sémant	5 50
Histoire de trois enfants courageux, par Berthe Flammarion	5 50
Les Phénomènes de la foudre, par Camille Flammarion	5 50
La Ferme de tante Rose, par P. de Sémant	5 50
L'histoire de France en images	3 00
En Famille, par Hector Malot	12 00
Le Tour du Monde d'un gamin de Paris, par Louis Boussenard	12 00
Le Coffre-Fort vivant, par Frédéric Mauzens	12 00
Ordre du Tzar, par le capitaine Danrit	5 00
Le Tueur de Daims, par Fenimore Cooper	3 50
Le Robinson des Alpes	3 50
Le Robinson Crusoé	3 50
La famille Crinchu, par E. Zier (broché)	2 25
L'oncle César, par Topani (broché)	2 25
Mon Journal, (année 1906-1907) broché	8 00
Le Journal de la Jeunesse, (année 1907), 2 vol., brochés	20 00

WATTRELOS

CAISSE D'EPARGNE. — La Caisse d'Epargne sera fermée demain dimanche 29 décembre, à cause de l'établissement des comptes de fin d'année.

UNE AFFAIRE DÉLICATE est instruite en ce moment par le service de police. Un habitant de Wattrelos aurait attiré chez lui trois petits garçons de onze à douze ans, et des indécences auraient été commises.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Leclercq-Dupire, un tisserand, Louis Thieffry, 18 ans, demeurant à Wattrelos, en rentrant des fils, s'est blessé au pouce gauche avec son crochet. Huit jours de repos ; docteur V. Leplat.

Grande Pharmacie H. Couvreur

G. MACRON, Sr, 32, RUE NEUVE, ROUBAIX
HUILE DE FOIE DE MORUE extraordinairement purifiée et facile à prendre. 628-2

TOURCOING

La Ferme-Laiterie de la Bourgogne

A propos du rapport sur le budget des hospices. Le lait pasteurisé des enfants pauvres. — Réorganisation du service. — Distribution à domicile

Dans un rapport présenté, lors de la dernière séance du Conseil municipal, au nom de la Commission des Finances, à propos du budget primitif des Hospices pour 1908, M. Saison cédait la parole à M. le Maire, président, et à M. C. Desbouvries, vice-président de la Commission des Hospices. MM. le Maire et Desbouvries exposaient dans ce document annexe quelques projets envisagés par la Commission administrative des Hospices et qui seraient entrepris dans le courant de l'année prochaine.

Ils constataient tout d'abord qu'ils avaient réduit la subvention communale « à son extrême limite, au-delà même de ce que la prudence conseillait de faire, si nous voulions être assurés d'équilibrer les recettes et dépenses en fin d'exercice ». On ne demande à la Ville que 204.750 francs, auxquels se joignent 105.000 francs escomptés du département et de la commune, d'après la loi de 1905 sur l'Assistance obligatoire. Toutefois, comme par une prudence restrictive qui corrigeait l'excessive générosité du début, le rapport ajoutait en substance : Nous avons comprimé les dépenses le plus possible. Nous ne proposons ces réductions que sous réserve de faire appel au concours de la ville, si la balance ne s'établissait pas, comme on l'attend. MM. le Maire et Desbouvries espèrent d'ailleurs, qu'il n'en sera rien, à cause du plein fonctionnement de deux exploitations des hospices : la Ferme et l'atelier d'assistance par le travail organisés à la Bourgogne.

A ce propos, le Conseil a été avisé d'innovations prochaines en ce qui concerne la Ferme Laiterie. Il nous paraît bon d'insister là-dessus à notre tour, parce que telle disposition envisagée est de nature à améliorer sensiblement le mode de distribution et à être plus avantageuse pour les familles assistées, de même que telle autre peut paraître menacer le commerce local dans ses intérêts.

La distribution de lait aux enfants de la Sauvegarde des Nourrissons et des Crèches, se fait actuellement par l'intermédiaire de dépôts, installés dans les écoles maternelles des rues de la Croix-Rouge, de Varsovie, du Virolois, de l'Epidème, des Orphelins, du Flocon, du Dragon, du Fin-de-la-Guerre, Kellermann, dans les crèches des rues de Guines, et des Poutrains, et au Bureau de bienfaisance. Une voiture attelée, conduit, à une heure déterminée de la journée, le lait pasteurisé et placé dans des paniers. Les mères sont présentes et reçoivent les biberons. Mais tout cela présente quelques inconvénients que les rapporteurs énumèrent : pertes de temps pour les mères ; imprudence des enfants chargés des paniers ; dégradation du matériel et, ce qui est plus grave, insuffisance des garanties des qualités du lait ou de sa conservation, en particulier pendant la saison chaude. C'est pour y remédier que la Commission des Hospices envisage, dans un avenir très proche, la distribution du lait à domicile.

Il faudra pour cela quatre voitures. C'est une dépense. Afin de la répartir entre les services, on emploiera ces véhicules au transport des vivres dans les cantines scolaires et ils serviront aussi à mener aux divers établissements hospitaliers, le linge et autres objets nécessaires. Ainsi chacun contribuera à solder la dépense.

Au surplus, on escompte récupérer une somme appréciable d'une autre façon. Voici comment : Les travaux d'agrandissement et d'installation de la Ferme de la Bourgogne, sont aujourd'hui terminés. La production moyenne des étables qui était de 700 litres de lait par jour, sera bientôt, pense-t-on, de 1.000 litres. La différence de ces 300 litres de lait ne peut être consommée par les Hospices. On le vendra donc aux particuliers. D'où un moyen de récupérer une partie des frais de l'organisation nouvelle.

Il n'entre nullement dans les desseins de l'Administration hospitalière de faire concurrence au commerce local. Elle s'en défend et assure que les producteurs et marchands auraient tort de s'alarmer. Le surplus du lait pasteurisé et capsulé mis à la disposition des familles riches ou des gens aisés qui, en cas de maladie par exemple, voudraient n'acheter que du lait offrant des garanties de pureté absolue sera d'un prix supérieur au taux de vente normal. Ce qui diminuera forcément le nombre des acheteurs et ne portera qu'un préjudice restreint aux vendeurs.

Voilà qui, sans doute, sera de nature à calmer les appréhensions du petit commerce. Il ne reste plus qu'à souhaiter à l'entreprise de l'Administration d'être en pratique, aussi parfaite qu'en théorie.

LA COMMISSION DES HOSPICES A LA BOURGOGNE. — Vendredi après-midi, une délégation de la commission administrative des Hospices et quelques conseillers municipaux, se sont rendus au Sanatorium de la Bourgogne, pour la réception des travaux effectués au cours de l'année. Etaient présents, MM. Emile Lecomte, adjoint au maire ; Henri Loridant, conseiller général, directeur de la Bourgogne ; Emile Wagnon, administrateur du Bureau de bienfaisant ; Cyrille Desbouvries, administrateur des Hospices ; Lahousse, économe ; Sevin, architecte de la Ville ; Catteau, sous-directeur des travaux ; Louis Cruque, Delphin-Dumortier ; Auguste Vanoverschelde, et Jules Delespierre, conseillers municipaux.

La Commission a pris définitivement possession, au nom de la Ville, des bâtiments du Sanatorium.

On sait, d'ailleurs, ainsi que nous l'avons annoncé, que depuis le jour de l'Ascension, date à laquelle eut lieu l'inauguration officieuse du Sanatorium, plusieurs convalescents sont hospitalisés dans cet établissement.

Quelques membres de la Commission précitée se sont ensuite rendus à la Ferme municipale de la Bourgogne, où eut lieu la réception officielle des travaux d'une étable nouvellement construite.

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Une réunion, aura lieu demain, dimanche à cinq heures et demie, dans la salle de l'école de Musique, square de l'Hôtel de Ville. M. Lennel, professeur, donnera une conférence accompagnée de projections, sur « Calais, son rôle économique à travers les âges ».

LA FRAUDE. — Pendant la nuit de jeudi à vendredi, les douaniers de la brigade du Touquet ont mis en état d'arrestation le sieur Georges Philippaert, 28 ans, rattacheur à Mouscron. Cet homme portait une ceinture contenant trois kilos de café vert. Il a été transféré à Lille par les soins de la gendarmerie.

EN SOULEVANT UN FARDEAU. — A la fabrique de tapis de MM. Lorthiois Leurent et fils, rue du Petit-Village, un magasinier, M. Jules Wattine, 40 ans, rue Basse 13, a ressenti une vive douleur à l'abdomen en soulevant un fardeau, M. le docteur Julien a constaté une hernie inguinale droite. Un repos d'un mois a été prescrit au blessé qui devra subir une opération.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 483

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Les agents de sûreté Toulemonde et Emile Leman ont arrêté vendredi soir, vers sept heures, rue de la Paix, le sieur François Vanhuyten, 59 ans, né à Anvers, cardeur, sans domicile fixe. Cet homme, frappé d'expulsion par arrêté ministériel, sera transféré à Lille aujourd'hui.

GRACE A UN PROCÉDÉ DE MOUTURE, tous les éléments nutritifs du blé sont conservés dans le PAIN NORMAL FRANÇAIS. Aussi doit-il être conseillé aux diabétiques, aux surmenés et aux neurasthéniques. (Voir aux annonces). 39652

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Davillier-Watine, rue du Touquet, une bâcleuse, Mlle Emma Depoorter, 13 ans, rue Saint-Antoine, 18, à Mouscron, a été blessée à l'auriculaire droit par un câble de transmission. Docteur Debuchy, 12 jours de repos. —— Chez MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, un surveillant, M. Désiré D'Hondt, 37 ans, rue du Couet, à Mouscron, en tombant s'est blessé au genou gauche. Docteur Decherf, 15 jours de repos. —— Un bâcleur de la filature Davillier, M. Achille Vanderstraeten, 13 ans, rue Destailleurs, à Mouscron, s'étant placé pendant la marche d'un métier entre le bâti et le chariot, a eu le bassin comprimé entre ces deux organes de métier. Docteur Debuchy, 3 semaines de repos.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ACCIDENT DANS UNE FONDERIE

Un ouvrier reçoit 200 kilos sur le pied

Vendredi à 10 heures du matin, un manœuvre Louis Van Crayevelt, 21 ans 1/2, demeurant maisons Moreau 30, était occupé dans la fonderie de MM. Durot-Binauld à décharger un wagon de fontes.

Tout à coup une pièce de fonte pesant 200 kilos, posée sur le chariot, glissa on ne sait trop comment et tomba sur le pied gauche de l'ouvrier.

Aux cris qu'il poussa d'autres compagnons de travail accoururent et le dégagèrent. M. le docteur Vasseur fut mandé et prodigua ses soins au blessé. Le praticien a constaté une forte contusion du dos du pied gauche à la racine des orteils et une fracture de la première phalange du petit orteil. M. le docteur Vasseur a prescrit au blessé un repos d'un mois.

UNE ÉVASION

Un homme ivre s'échappe du violon en enfonçant la porte. — Il est repris et conduit à Lille

Dans la matinée de vendredi, vers 10 heures, la police a conduit à la maison d'arrêt de Lille, un sieur Arthur Wante, 26 ans, mécanicien, qui avait réussi à s'évader du violon municipal, où on l'avait déposé.

Arthur Wante habite 55, rue de Marquette. C'est là que jeudi à midi, il fut appréhendé par le garde Van Vooren parce que, étant ivre, il menait tapage et voulait tout briser chez lui. En voyant arriver le garde, Wante de plus en plus furieux aggrava son cas en l'insultant et en menaçant le représentant de l'autorité. M. Van Vooren emmena son prisonnier à la prison de la rue des Ecoles, où il l'enferma soigneusement en dépit de véhémentes protestations.

Arthur Wante ne perdit pas son temps en récriminations vaines. Avisant le lit de camp il le démonta prestement et se servant comme d'un bélier de l'un des montants, il cogna comme un sourd contre la porte. Aimable comme une porte de prison, celle-ci finit par s'ouvrir avec un bruit formidable et notre héros, s'en fut à l'aventure, ivre de genièvre et de liberté.

Mais à 4 heures de l'après-midi, le garde Van Vooren rencontra dans la rue Nationale son prisonnier de la matinée. Il lui mit la main au collet et le conduisit cette fois au violon municipal, derrière la mairie, où Wante put méditer tout à son aise les conséquences de son équipée.

UN OUVRIER SE FRACTURE LE CRANE

Dans une tannerie. — Chute dans une fosse

Un grave accident s'est produit jeudi, vers 9 heures et demie du matin, chez MM. Fremaux père et fils, tanneurs, rue Montgolfier.

Un ouvrier écharneur, Henri Obin, 41 ans, domicilié à Lille, quai de l'Ouest, cité Deprince, était occupé, dans la salle de tannerie, à retirer du cuir du chevalet.

Comme il effectuait ce travail, l'ouvrier glissa et tomba à la renverse dans une fosse vide. L'un des camarades de travail de M. Obin, témoin de la chute, M. Gustave Stevens, cité Courbet, 9, à Marquette, s'empressa de relever le malheureux. M. le docteur Vasseur, qu'on était allé chercher, arriva bientôt et examina le blessé. Le médecin a constaté une plaie du cuir chevelu et une fracture probable de la base du crâne. M. le docteur Vasseur, qui redoute, pour le malheureux, une issue fatale de l'accident, l'a fait transporter à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

MOUVAUX

LES CARS OUVRIERS. — Un groupe d'ouvriers de Mouvaux nous adresse copie de la lettre suivante, qui a été adressée à M. Duez, directeur de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing :

« Mouvaux, le 26 décembre 1907.

» A Monsieur Duez, Directeur de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing

» Cher Monsieur,

» Nous lisons ce jour, dans le « Journal de Roubaix », sous la chronique locale de Mouvaux, une demande de M. Montaigne, conseiller municipal de cette dernière commune, pour l'obtention d'un deuxième car ouvrier à six heures. Au lieu de ce deuxième car à mettre en route à la même heure, ne pourrait-on pas plutôt faire un départ à six heures et demie ; de cette façon, nous croyons très probable que l'encombrement existant au départ de six heures ne se représenterait plus ; la combinaison nous paraît meilleure et plus utile que la précédente. Nous ajouterions en outre, que beaucoup d'autres ouvriers et ouvrières commençant à sept heures, pourraient également prendre ce dernier.

» Dans l'espoir que vous étudierez notre demande et de la sanction que vous lui réserverez, nous vous prions de recevoir, Monsieur Duez, avec nos remerciements, nos civilités empressées.

» Un groupe d'ouvriers de Mouvaux. »

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation Jules Deconinck, 44 ans, cabaretier, né à Courtrai, demeurant à Mouvaux.

Cet homme, avait été expulsé par arrêté de M. le préfet du Pas-de-Calais, en 1882, à la suite d'une condamnation pour coups et blessures volontaires. Depuis vingt-deux ans, Deconinck résidait en France où finalement il fut découvert.

Il a été transféré à Lille à la disposition de M. le Procureur de la République.

PAQUETS POUR CHARTREUSE JAUNE ET VERTE. Raverdy frères, place Saint-Pierre, 15, à Tournai. 572

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENT
ECLAIRAGE. OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE MEMBRE DU JURY 1902

LILLE

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE LILLE. — La liste socialiste. — Voici, par ordre alphabétique, la liste des candidats au Conseil municipal de Lille, désignés par la section lilloise du Parti socialiste :

Alavoine, Bailleul, Barrez, Beaurepaire, Bergot, Bonduel, Bondues, Bour, Broutin, Bruno, Carlier, Coolen, Corsiu, Courouble, Creton, Delory, Deneubourg, Dennequin, Desmettre, Desmoutiez, Th. Devernay, Doyennette, Fray, Ghesquière, Guelton, Ernest Henry, Inghels, Juillart, Parmentier, Picavet, Ragheboom, Ramael, Samson, Saint-Venant, Vandorme, Verecque.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE DES SAUVETEURS DU NORD aura lieu au siège central de la société, 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille, dimanche 29 décembre 1907, à onze heures du matin. En voici l'ordre du jour : 1° Lecture des délibérations du Conseil d'administration ; — 2° Réception des nouveaux membres ; — 3° Exposé de la situation financière ; — 4° Ratification des élections de MM. Hector Simon, comme vice-président de section ; Eugène Robaut et Camille Tillet, comme vice-trésoriers pour Douai et Roubaix. Ces Messieurs ont été choisis en ces qualités par vote à bulletin secret, par les sections intéressées ; — 5° Vote de pensions de retraites, à 60 francs l'une, à compter du 1er janvier 1908, en faveur de dix-sept sociétaires âgés d'au moins 60 ans et ayant acquitté, en qualité de membres titulaires, le paiement de leurs cotisations pendant vingt années consécutives.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES VOYAGEURS ET EMPLOYÉS DE COMMERCE aura lieu, dimanche 29 décembre, à trois heures, 117, rue de l'Hôpital-Militaire. Les membres de la section roubaisienne y sont particulièrement invités par leur président, M. Joseph Wibaux.

Lundi prochain, 3 heures, aux Galeries Lilloises : Mise en vente d'un lot de bas mi-laine noire, côte fine, les 3 paires 2 fr. 70. 82333

UNION FRATERNELLE DES CHEFS DE SERVICE ET CONTREMAITRES DES INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. — Dans sa dernière assemblée du 21 courant, en son siège, 65, boulevard de la Liberté, à Lille, l'Union Fraternelle des chefs de service et contremaîtres des Industries métallurgiques de la région du Nord de la France, a constitué comme suit son bureau pour l'année 1908 : président, MM. Charles Bin ; trésorier, Victor Moreau ; secrétaire général, Paul Quintin ; 1er censeur, Georges Lefebvre ; 2e cens., Georges Laleu ; secrétaire-adjoint, Joseph Zaya. — Les chefs de service et contremaîtres des industries métallurgiques qui désireraient faire partie de l'Union Fraternelle, peuvent envoyer leur adhésion au siège, 65, boulevard de la Liberté, à Lille.

BRASSERIE UNIVERSELLE, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours en matinée et soirée, grands concerts et attractions de 1er ordre. La semaine entrée libre. — **Restaurant, cuisine soignée. Plat du jour : 0,75 ; du soir : 1 franc.** 39106

LE 4e TIRAGE DE LA TOMBOLA « La Fraternité », organisée au profit de la caisse de secours des sous-officiers de la Société des anciens brigadiers, caporaux et militaires classés de Lille, aura lieu dimanche 29 décembre, à 3 h. du soir, « Café du Galion », 5, rue des Arts, à Lille. Ce tirage comporte : 1 lot de 1.000 fr., 1 lot de 500 fr. ; 5 lots de 100 fr. et 43 lots divers dont 13 billets de la loterie de la Presse du Nord et 13 billets de la loterie du « Remboursable », pouvant gagner au tirage 100.000, 50.000 fr., etc. Les séries depuis la lettre A jusque la lettre L sont en vente dans les débits de tabacs de la région du Nord.

DRAPERIE
anglaise et française

Sans concurrence possible comme prix, assortiment et nouveautés. A. Lecointre, 1, rue de la Concorde et **34 TER,** Grand'Rue, Roubaix. Vente au détail.

Nos dépôts sont ouverts tous les dimanches jusqu'à 1 heure. 36926

NECROLOGIE

—— Vendredi matin ont eu lieu, en l'église de Marquillies, les funérailles de M. Claude Barrois, fils de M. et Mme Gustave Barrois-Brame, dont nous avons annoncé la mort prématurée. Une foule considérable, venue de Lille, Béthune et des environs, avait tenu, en cette douloureuse circonstance, à apporter un témoignage de sympathie à la famille Barrois-Brame. Dans l'assistance, on remarquait une délégation d'officiers, brigadiers et soldats du 21e dragons ; M. le secrétaire général de la Préfecture du Nord ; les généraux Chamoin et Sève ; le colonel Breuillac, du 6e chasseurs à cheval ; plusieurs officiers du 43e et du 16e chasseurs à pied ; M. Delesalle, maire de Lille ; et la presque totalité des maires du canton de La Bassée ; MM. Jules Dansette et Vandame, députés ; MM. Emile Scrive, Finaud, Barrois, Lepers, Le Glay, Dehau, Maurice, conseillers généraux ; M. Crespel, conseiller d'arrondissement, maire de La Bassée.

—— Jeudi matin, à onze heures, ont eu lieu, en l'église d'Ors, les funérailles de M. Remi Guyot, ancien chef de gare, membre de l'ancien conseil de fabrique, adjoint au maire, membre de la Société des anciens militaires.

—— Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Delourme, décédée à Dunkerque, à l'âge de 91 ans. La défunte était la mère de M. René Delourme et belle-mère de M. Guinguet et de M. Landron, et sœur de MM. Emile et Josse Marchand. Ses funérailles auront lieu le 28 décembre, à Dunkerque, en l'église Saint-Martin.

—— Nous apprenons la mort de M. Pezenas, ancien capitaine au 33e décédé à Douai. Lors des fiches, le capitaine écœuré, avait demandé sa mise à la retraite ; il avait été nommé commandant de territoriale. M. Pezenas était le beau-frère de M. Gabert, juge d'instruction, jadis juge à Béthune.

—— Jeudi matin ont eu lieu, en l'église St-Jacques, à Amiens, au milieu d'une très nombreuse affluence, les obsèques de M. Roger-Richard Le Guelinel de Lignerolles, ancien directeur du « Journal d'Amiens ».

—— M. le docteur Duret, doyen de la Faculté catholique de médecine de Lille, vient d'être frappé dans ses plus chères affections, par la mort de sa sœur, Mme Létrant.

—— On annonce la mort de M. Ernest Giraud, fondé de pouvoirs de la maison Depreeq, à Raismes, père de M. l'abbé Ch. Giraud, professeur à Notre-Dame des Victoires à Roubaix. Les funérailles auront lieu samedi matin, à dix heures, en l'église de Raismes.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

—— Nous apprenons les fiançailles de M. Paul Devigne, directeur du « Courrier » de Fourmies, et du « Publicateur vervinois », avec Mlle Marguerite Gilson, fille aînée de M. Fénelon Gilson, depuis vingt-cinq ans secrétaire de la Société générale d'éducation et d'enseignement.

—— Lundi, à onze heures et demie, à Aire-sur-la-Lys, a été célébré le mariage de Mlle Fernande Oudar, fille de M. et Mme Léon Oudar, avec M. Eugène Singer, fabricant d'huile à Saint-Venant.

—— On annonce le prochain mariage, à Paris, de M. Roux de Montlebert, contrôleur de la Banque de France, à Lille, fils de l'ancien intendant général commandeur de la Légion d'honneur, avec Mlle de Mauzon, petite-fille du baron de Gavardie, ancien sénateur.

Cartes de Visite

La librairie du Journal de Roubaix offre à ses lecteurs, à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1,25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1,75
100 cartes ivoire (gravure)	2,25
100 cartes ivoire deuil (typographie)	2,50
100 cartes ivoire deuil (calligraphie)	3,00
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3,50

Elle fournit également un joli coffret bois contenant

100 cartes ivoire (typog.) et 100 enveloppes)	1,75
Même coffret bois (calligraphie)	2,25
Même coffret bois (gravure)	2,75
Même coffret bois deuil (typographie)	3.50
Même coffret bois deuil (calligraphie)	4,00
Même coffret bois deuil (gravure)	4,50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 5, rue Carnot.

En raison de l'affluence des commandes, les clients sont priés de payer au moment de la livraison.

Pour les commandes à expédier par poste, prière de joindre au mandat, les frais de port, soit : 0,35 par coffret garni ; 0,20 par cent cartes ; pour commander le paquet, 0,10 en plus.